

constitue en outre pour la chasteté un rempart contre les tentations d'infidélité, s'il s'en présente intérieurement ou extérieurement. La crainte anxieuse qu'au temps de l'adversité ou de la vieillesse, l'autre époux ne s'en aille, perd toute raison d'être, et c'est une paisible certitude qui la remplace. Il est pareillement pourvu ainsi d'une façon excellente à la sauvegarde de la dignité chez chacun des deux époux et à l'aide mutuelle qu'ils se doivent: le lien indissoluble qui dure toujours ne cesse de les avertir que ce n'est pas en vue de biens périssables, ni pour assouvir la cupidité, mais pour se procurer réciproquement des biens plus hauts et perpétuels qu'ils ont contracté cette union nuptiale que, seule, la mort pourra rompre. Il en va de même pour la tutelle et l'éducation des enfants, qui doit se prolonger durant de nombreuses années; cette tâche comporte des charges lourdes et prolongées qu'il est plus facile aux parents de porter en unissant leurs forces. Il n'en résulte pas de moindres bienfaits pour toute la société humaine. L'expérience, en effet, nous enseigne que l'inébranlable indissolubilité conjugale est une source abondante d'honnêteté et de moralité; là où cet ordre est conservé, la félicité et le salut de l'Etat sont en sécurité: car la cité est ce que la font les familles et les hommes dont elle est formée, comme le corps est formé des membres. C'est donc rendre un précieux service, tant au bien privé des époux et de leurs enfants qu'au bien public de la société humaine, que de défendre énergiquement l'inviolable indissolubilité du mariage.

(A suivre.)



S. EXC. MGR VILLENEUVE ET L'A. C. J. C.

Evêché de Gravelbourg, Saskatchewan,
12 janvier 1931.

Au révérend Père Joseph Paré, S. J.,
Aumônier général de l'A. C. J. C.,
Montréal.

Mon révérend Père,

Vous avez bien voulu, dans "le Semeur", dès le mois de septembre, me présenter nouvellement revêtu des insignes de la dignité épiscopale à mes jeunes amis de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, et leur dire ce que les plus anciens savaient déjà un peu, mon admiration et mon attachement fidèle pour l'A. C. J. C.

Vous avez eu raison, mon révérend Père. Je n'ai jamais eu à diriger aucun des cercles de votre Association; néanmoins, je l'ai suivie de l'oeil et du coeur depuis ses débuts. Ces disposi-